

Diplôme d'Université

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



CONFORMITÉ

IA

NAVIGUER DANS UN NOUVEAU
TERRITOIRE JURIDIQUE

EXECUTIVE EDUCATION & DIGITAL UNIVERSITY

Objectifs

La formation CIA a pour objectif de permettre aux apprenants de comprendre et de maîtriser le cadre réglementaire applicable à l'intelligence artificielle.

En effet, alors que l'intelligence artificielle est d'ores et déjà largement utilisée, le législateur européen a posé les premières règles contraignantes pour une utilisation de l'intelligence artificielle respectueuse des droits et libertés fondamentaux. Dans certains secteurs spécifiques, le législateur français a également élaboré un début de réglementation spéciale.

Ainsi l'objectif de la formation CIA est de permettre à toute personne intéressée par l'intelligence artificielle de comprendre quelles obligations s'imposent à ceux qui souhaitent développer ou utiliser cet outil et comment limiter au mieux les risques juridiques découlant du développement, de la mise sur le marché ou encore de l'utilisation d'un système d'IA. Il s'agira ainsi de donner les clés pour une mise en conformité aux textes légaux des systèmes mis en œuvre et pour une limitation de la responsabilité juridique des opérateurs économiques en présence d'un système d'IA.

Méthodes et moyens pédagogiques

Le contenu de la formation (textes, vidéos etc.) sera mis à disposition, de façon échelonnée, via une plateforme, à laquelle les apprenants pourront se connecter à distance en toute autonomie. Des séances de regroupement en ligne viendront régulièrement ponctuer la formation de façon à ce que les apprenants puissent échanger avec les intervenants.

La formation prend appui sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle. Vous bénéficierez :

- D'un ensemble de ressources actualisées consultables et/ou imprimables ;
- D'un accompagnement par matière tout au long de la formation, assuré par des tuteurs (enseignants et professionnels) via les forums, chats et visioconférences ;
- D'un accès aux ressources numériques des Universités de Toulouse ;
- D'espaces d'échanges avec les autres apprenants ;
- D'une assistance technique ;
- D'une assistance administrative.

Organisation

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le Diplôme d'Université "Conformité IA" fonctionne totalement "à distance". Il est porté par une équipe pédagogique constituée d'universitaires et de professionnels reconnus. La rentrée en ligne est prévue pour le 5 mai 2025 et la formation se déroule sur 6 mois, avec un volume horaire total de 72 heures.

Pré-requis :

Aucun

Diplôme délivré :

Diplôme d'Université

Durée :

6 mois - A compter de mai

Volume horaire :

72h d'enseignement dont 2h d'examens

Organisation pédagogique :

Formation totalement à distance

Publics visés

- Agents de la fonction publique
- Cadres
- Chefs d'entreprises
- Professions libérales
- Juristes
- Développeurs

Tarifs pour l'année universitaire 2025

Accessible exclusivement aux professionnels :
6 000€ + droits d'inscription universitaire en vigueur.

En partenariat avec :

ANITI

U Communauté
d'universités
et établissements
de Toulouse

Programme

1 - Comprendre l'intelligence artificielle et ses enjeux

15h

Introduction à l'IA
Enjeux internationaux et éthique de l'IA

2 - Mettre en conformité un SIA

20h

La régulation par le risque
Normes techniques

Codes de bonne pratique

3 - Se prémunir contre l'engagement de sa responsabilité

20h

Le dommage causé par une IA, quelles responsabilités?
IA et Propriété Intellectuelle, quelles responsabilités?

Etude de cas pratiques

4 - Maîtriser les règles applicables à certains secteurs économiques

15h

IA et Santé
IA et Emploi

IA et service public

Equipe pédagogique

- **Pascale ZARATE**, Professeur des Universités, Institut de Recherche en Informatique de Toulouse (IRIT),
- **Hanan QAZBIR**, Maître de conférences, Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM),
- **Jessica EYNARD**, Maître de conférences, Institut de Droit Privé (IDP),
- **Celine CASTETS-RENARD**, Professeur des Universités, Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC),
- **Jérémie BOULLU-CHATAIGNER**, Consultant RGPD / DPO externe,
- **Céline MANGEMATIN**, Professeur des Universités, Institut de Droit Privé (IDP),
- **Marion LAROUER**, Maître de conférences, Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM),
- **Benjamin LAROCHE**, Conseiller juridique et responsable de la réglementation de l'intelligence artificielle pour Airbus,

Contrôle des connaissances

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

À l'issue de chaque module, un examen en ligne d'une durée de 30 minutes permettra de valider les connaissances et compétences acquises.

L'obtention du diplôme nécessite d'obtenir :

- Une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 **et**
- Une note supérieure ou égale à 8/20 pour chaque module

Compétences visées

- Comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle
- Connaître et comprendre le cadre légal entourant le développement de l'intelligence artificielle
- Savoir mettre en conformité un système d'intelligence artificielle
- Connaître et savoir choisir les outils juridiques de mise en conformité
- Identifier les acteurs impliqués dans la mise en conformité d'un système d'intelligence artificielle
- Connaître et savoir respecter ses obligations au moment de développer, de mettre sur le marché et d'utiliser un système d'intelligence artificielle
- Connaître et savoir exercer ses droits en lien avec l'utilisation d'un système d'intelligence artificielle
- Mobiliser les outils préservant de l'engagement de sa responsabilité juridique
- Appréhender les règles juridiques applicables à certains secteurs spécifiques choisis

Candidatures en ligne



Formulaire d'inscription

Remplissez le formulaire en ligne.

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : loic.tauzia@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :

Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q - 1er étage

Document d'information non contractuel réalisé au 29/04/2025

CONTACT :

loic.tauzia@ut-capitole.fr
05 61 12 86 42
Batiment Q - 1er étage
Site de la Manufacture des Tabacs

Manufacture des Tabacs - Toulouse
21, allée de Brienne
31042 Toulouse cedex 9

